



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Réserve Naturelle Régionale
VALLEE DU PRESNOIR

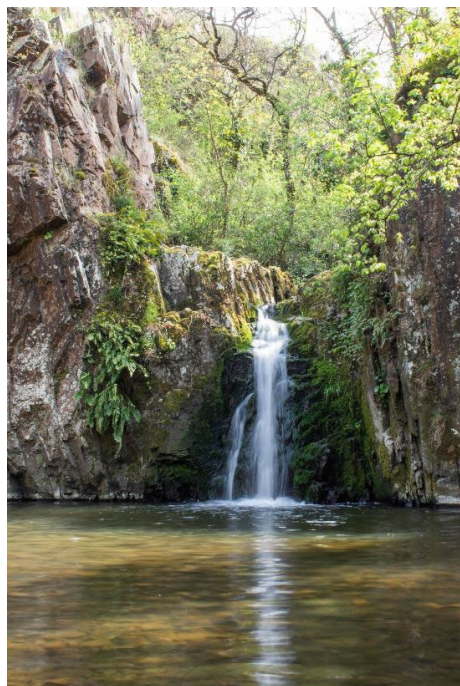


Communiqué de presse

Vendredi 10 octobre 2025

La Réserve naturelle régionale de la Vallée du Pressoir de Thouars (79) inaugurée le vendredi 10 octobre

Guillaume Riou, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de la Transition écologique, de l'environnement et de la biodiversité, **et Bernard Paineau**, président de la Communauté de communes du Thouarsais, **ont inauguré la Réserve naturelle régionale de la Vallée du Pressoir ce vendredi 10 octobre à 10h30 à Thouars**, en présence d'**Emmanuel Charré**, conseiller régional et élu de territoire Bocage Bressuirais / Thouarsais - Loudunais, **et Marie-Lise Gelée**, vice-présidente de la Communauté de communes du Thouarsais en charge de la biodiversité.



La Réserve naturelle régionale de la Vallée du Pressoir se situe dans le nord des Deux-Sèvres, sur la commune de Thouars et les communes limitrophes. Le long de la vallée encaissée du ruisseau du Pressoir, le site de **56 hectares** présente plusieurs éléments naturels d'exception :

- La **cascade** du Pressoir et le ruisseau du même nom ;
- Une **vallée encaissée bordée de forêts** de pente ;
- Des **coteaux calcaires et granitiques** en hauteur ;
- Un **site géologique** appelé « le champ d'étoiles ».

La Vallée est connue par les botanistes **pour sa richesse et la rareté des espèces floristiques** qu'elle abrite dont l'Ophioglosse des Açores et la Gagée de bohème. Elle abrite aussi une diversité d'habitats et une richesse faunistique avec plus de 600 espèces dont la Loutre d'Europe et le Crossope aquatique.

Le projet est porté par la Communauté de communes du Thouarsais, en lien étroit avec les acteurs locaux et les propriétaires publics et privés des 321 parcelles qui composent le site.

Une Réserve naturelle régionale, c'est quoi ?

Une Réserve naturelle régionale (RNR) est un statut de protection réglementaire qui permet d'encadrer voire d'interdire certaines activités humaines selon leur degré d'impact sur la préservation des habitats et des espèces.

Ce classement **d'une durée de 10 ans** validé par la Région Nouvelle-Aquitaine, a vocation à **protéger sur le long terme et à des fins de conservation de la nature**, grâce à une réglementation adaptée et une gestion locale, planifiée et concertée pour répondre à des

menaces pesant sur le site. Pour cela, le gestionnaire est doté de moyens techniques et financiers pour mener des suivis scientifiques, assurer une gestion de préservation des habitats, sensibiliser différents publics à la biodiversité et réaliser des missions de police de l'environnement.

Enfin, créer une RNR correspond à un investissement durable pour maintenir les services écosystémiques indispensables à notre survie comme la ressource en eau, la qualité de l'air, la fonctionnalité des sols et les relations du vivant tel que la pollinisation. **Cela garantit le maintien d'un espace naturel préservé et d'un cadre de vie de qualité.**

La Vallée du Pressoir : un statut de protection fort pour contrer les menaces extérieures



La Vallée du Pressoir est un site fragile qui fait face à **plusieurs menaces**. D'un côté, **l'évolution naturelle des boisements qui tendent à coloniser et dégrader les pelouses** qui constituent des habitats d'intérêt communautaire. De l'autre, **la méconnaissance du grand public des enjeux de conservation** et le non-respect de la réglementation ENS. La forte fréquentation des promeneurs, VTT ou de chiens en dehors des sentiers balisés ne permet pas d'assurer la quiétude et la préservation des espèces sauvages et domestiques, puisqu'une partie du site, entretenu par pâturage fait face à des attaques fréquentes de chèvres par des chiens. Face à ces constats, l'équilibre entre « protection » et « fréquentation » est rompu. **L'objectif est de rétablir cet équilibre indispensable à la préservation sur le long terme de la Vallée du Pressoir.**

Au regard de l'intérêt patrimonial du site et de l'existence de pressions menaçant les enjeux identifiés, **la Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité donner à ce site un statut de protection fort : celui de Réserve naturelle régionale, pour une durée de 10 ans.**

Le classement de la Vallée du Pressoir en Réserve Naturelle Régionale permet :

- de **préserver des milieux naturels fragiles** et fortement patrimoniaux ;
- de **mettre en place une réglementation** afin de réguler notamment la surfréquentation et les dégradations ;

- de mobiliser des moyens supplémentaires pour **assurer la gestion, les études nécessaires, la sensibilisation, la surveillance...**
- de se doter d'un **plan de gestion** sur 10 ans.

13 réserves naturelles régionales dont 3 dans les Deux-Sèvres

A ce jour, **la Région Nouvelle-Aquitaine compte 13 RNR dont 3 dans les Deux-Sèvres.** Dans le cadre de Néo Terra, sa feuille de route en faveur de la transition écologique et énergétique, la Région **ambitionne d'augmenter son nombre de Réserves naturelles régionales.**

A ce titre, 2025 est une année riche en nouveaux classements : en plus de la **RNR de la Vallée du Pressoir** classée en mars et inaugurée ce jour, l'inauguration de l'extension de la **RNR de la Massonne** (Saint-Sornin – Charente-Maritime) aura lieu ce samedi 11 octobre. En juillet, la **RNR des Gorges de la Maronne et des Tours de Merle** (Corrèze) ont été inaugurées et en 7 septembre, c'était au tour de la **RNR du marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre Niortaise** (Deux-Sèvres).

« Les espaces naturels remarquables sont de véritables réservoirs de biodiversité qui garantissent les fonctions de résilience face aux changements globaux. Il est nécessaire de les protéger et d'assurer des mesures de gestion adaptées essentielles à leur conservation et leur bon état écologique », précise Guillaume Riou, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de la transition écologique et environnementale et de la biodiversité.

Contacts presse :

Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Communauté de communes du Thouarsais : Christine Dubard-Boisseau 05 49 66 73 14 & 06 80 40 09 13 / christine.dubard-boisseau@thouars-communaute.fr